

Plafonnement de la revalorisation annuelle des indices locatifs : le prolongement est voté !

lun 26/06/2023 - 18:09



Chère consœur, cher confrère,

J'ai une très bonne nouvelle à vous annoncer : le dispositif de plafonnement de revalorisation de la variation annuelle des indices locatifs à +3,5% pour les TPE du commerce a été définitivement adopté par le Parlement la semaine dernière !

Je me félicite que les parlementaires nous aient entendus en prolongeant jusqu'à la fin du premier trimestre 2024 le dispositif de plafonnement de la hausse des loyers à +3,5%. En effet, sans prolongation de ce bouclier locatif, les commerçants indépendants auraient subi une hausse de leur loyer de plus de 6% cette année, ce qui aurait été dramatique compte tenu de la conjoncture actuelle (inflation, coûts de l'énergie, crise du papier, tensions internationales...).

C'est une grande victoire pour Culture Presse et pour la Fédération des Commerçants de France (CDF) qui soutenaient conjointement cette proposition de loi avec la mobilisation de madame la Ministre Olivia Grégoire. Dans le contexte que nous connaissons, cette mesure est une très bonne chose pour l'économie de nos commerces indépendants de proximité, et pour la préservation de l'activité commerciale dans nos territoires !